AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ !

Ce feuillet d'information est un outil pratique conçu pour aider les intervenant·e·s de première ligne à soutenir les client·e·s ayant des besoins juridiques.

L'information contenue dans ce feuillet est de nature générale et peut ne pas s'appliquer à la situation de chaque client·e ni refléter la façon dont tous les professionnel·le·s du droit exercent leur pratique. Il ne remplace pas les conseils juridiques fournis par un·e professionnel·le du droit titulaire d'un permis.

Le contenu de ce feuillet reflète la loi et les ressources disponibles au moment de sa dernière mise à jour. Comme l'information juridique peut changer, veuillez faire preuve de prudence et vérifier s'il y a eu des développements récents lorsque c'est approprié.

Si vous êtes un·e intervenant·e de première ligne dans la région d'Ottawa et avez des questions au sujet de l'information contenue dans cette ressource, veuillez nous contacter à info@connectingottawa.com.

Connecting Ottawa
Effective communication
Accessible justice

Connexion Ottawa
Communication effective
Justice accessible

The Law Foundation of Ontario
Advancing access to justice

FAIRE PROGRESSER L'ACCÈS À LA JUSTICE
RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES VERSUS CONSEILS JURIDIQUES

Mise à jour : juin 2025

Connecting Ottawa
Effective communication
Accessible justice

Cette ressource aide les travailleuses et travailleurs de première ligne à mieux comprendre la différence entre renseignements juridiques et conseils juridiques. Bien qu'ils puissent être une source précieuse de renseignements pour leurs clients, il est essentiel qu'ils évitent de donner des conseils juridiques. Grâce à ce guide et à ses nombreux exemples, ils seront mieux outillés pour reconnaître la distinction et partager des renseignements juridiques fiables et pertinents en toute confiance.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Qu'est-ce que les renseignements juridiques ?

Les renseignements juridiques sont des indications générales sur la loi. Ils aident à comprendre le fonctionnement des processus juridiques et où trouver de l'aide. Ils ne portent pas sur le problème précis d'une personne ni sur ce qu'elle devrait faire.

Qui peut donner des renseignements juridiques ?

- N'importe qui peut donner des renseignements juridiques — par exemple les travailleuses et travailleurs en établissement, sociaux, les bibliothécaires ou les agents de navigation.
- Si on vous demande des renseignements juridiques, vous pouvez :
  - Indiquer des sources fiables de renseignements juridiques sur le Web ou dans des documents imprimés pertinents au problème juridique de la personne
  - Proposer un atelier d'information juridique
  - Diriger vers un professionnel du droit titulaire d'un permis ou vers d'autres services

CONSEILS JURIDIQUES

Qu'est-ce qu'un conseil juridique ?

Un conseil juridique est un avis personnalisé sur la loi. Il s'agit pour une personne d'analyser comment la loi s'applique au problème juridique d'une autre personne, en fonction des faits de la cause, de sa situation personnelle et de ses besoins.

Qui peut donner des conseils juridiques ?

- Seuls les avocats et les parajuristes titulaires d'un permis peuvent donner des conseils juridiques.
  - Les avocats peuvent donner des conseils juridiques dans tous les domaines du droit et représenter des clients à tous les niveaux de cour.
  - Les parajuristes peuvent donner des conseils juridiques dans des domaines précis du droit et représenter des clients devant certains tribunaux administratifs et certaines cours (p. ex., la Cour des petites créances, la Commission de la location immobilière et le Tribunal de l'aide sociale, etc.).

EXAMPLES

Renseignements juridiques	Conseils juridiques
Droit de la famille	
« Selon la Loi sur le divorce, les époux doivent être séparés depuis au moins un an avant de déposer une demande de divorce. »	« Puisque vous êtes séparés depuis 14 mois, vous devriez déposer une demande de divorce maintenant. »
« En Ontario, un parent peut demander la responsabilité décisionnelle exclusive s'il croit que c'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant. »	« D'après votre situation, vous devriez demander la garde exclusive de vos enfants. »
« Si un parent veut déménager loin avec les enfants, il doit généralement obtenir l'autorisation de l'autre parent ou une ordonnance du tribunal. »	« Vous pouvez aller en cour pour empêcher votre ex de déménager. D'après les faits de votre situation, il y a de bonnes chances que le juge soit d'accord avec vous. »

Droit de l'immigration et des réfugiés « Au Canada, une personne peut demander la protection des réfugiés si elle a une crainte fondée de persécution en raison de son opinion politique. »	« Vu la persécution subie pour avoir appuyé l'opposition politique dans votre pays, vous devriez demander la protection des réfugiés au Canada. »
« Il y a des organismes à Ottawa qui aident les demandeurs d'asile à trouver un logement et à obtenir des références juridiques. Voici une liste d'organismes que je recommande de contacter. »	*Donner des références est toujours un renseignement juridique. Vous n'avez pas besoin d'une formation juridique pour partager des informations sur les services communautaires.*
« Les personnes ayant une demande d'asile en cours sont admissibles à un permis de travail ouvert. »	« Vous devriez renouveler votre permis de travail puisqu'il expire bientôt et que votre demande d'asile est en attente. »
Housing Law "In Ontario, under the *Residential Tenancies Act, 2006*, landlords must provide at least 24 hours' written notice before entering a rental unit, except in emergencies."	« D'après les informations que vous m'avez données, votre propriétaire n'avait pas le droit d'entrer dans votre logement sans préavis pendant que vous étiez au travail. »
« Un locataire peut présenter une demande à la Commission de la location immobilière si son propriétaire refuse de faire les réparations nécessaires. »	« Vous devriez remplir sans tarder un formulaire T6, car votre douche ne fonctionne pas et votre propriétaire refuse de la réparer. »
« Les décisions de la Commission de la location immobilière sont généralement publiées en ligne, et vous pouvez les consulter pour voir quels types de décisions sont rendus dans des cas similaires au vôtre. »	« La façon dont le juge a tranché dans ce cas que j'ai trouvé sur le site de la Commission de la location immobilière laisse croire que vous pourriez gagner votre cause. »
Prestations sociales « Si Ontario au travail refuse votre demande de prestations de soutien du revenu, il existe des façons de contester la décision. »	« Je pense qu'Ontario au travail a tort d'avoir refusé vos prestations. Vous pourriez demander une révision interne avec des preuves à l'appui. »
« Si vous avez un handicap qui affecte votre vie quotidienne et votre capacité à travailler, vous pourriez être admissible au POSPH. »	« D'après ce que vous m'avez dit sur votre santé, vous allez probablement être admissible au POSPH. »
« Si une personne se voit refuser le POSPH, elle peut demander une révision interne de la décision. Si le POSPH refuse encore, elle peut interjeter appel devant le Tribunal de l'aide sociale. »	« La décision de refuser vos prestations du POSPH ne tenait pas compte de vos limitations. Je vous recommande de demander une révision interne avec plus de documents médicaux. »
Tribunaux et processus juridiques « En cour de la famille, il y a souvent une conférence préparatoire avant qu'un juge entende toute l'affaire. C'est une occasion de discuter des enjeux et de tenter de parvenir à une entente. »	« Vu les enjeux dans votre cause, la conférence préparatoire sera une étape importante. Vous devriez apporter tous les documents qui appuient votre position. »
« Les décisions des tribunaux administratifs sont souvent publiées en ligne. Vous pouvez lire des causes similaires pour comprendre comment les décisions sont prises. »	« D'après mes recherches, votre situation est similaire à celles où le tribunal administratif a statué en faveur du demandeur. Vous pourriez inclure ces exemples dans vos arguments. »
« Si un tribunal administratif a rendu une décision erronée, il est parfois possible de faire appel. »	« En regardant votre dossier, je crois que le tribunal n'a pas pris en compte des preuves importantes. Vous devriez pouvoir faire appel sur cette base. »